

COMMUNE DE LONGEVILLE SUR DOUBS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : Mercredi 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Longeville sur Doubs, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Longeville sur Doubs, sous la présidence de Monsieur Pierre-Aimé GIRARDOT, Maire.

Etaient présents : MM. CHAVEY David - CLIMENT Benjamin – FRESARD Maxime - GIRARDOT Mathieu – GIRARDOT Pierre-Aimé – GUEUTAL Didier – MAHIEUX Wilfrid – MUGNIER Sarah – OMASTA Maud - PARDONNET Claudine - PETREMANT Isabelle – SILVANT Hervé – TUETHEY Eric -

Absentes excusées - MORENO Christine (pouvoir à MUGNIER Sarah) – LOUVET Martine
Monsieur GUEUTAL Didier a été nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Ordre du Jour :

- 1 – Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
- 2 – Adoption du budget primitif 2022 - délibération N° 7
- 3 – Vote des taux Foncier bâti et Foncier non bâti – délibération N° 8
- 4 – Travaux sylvicoles en forêt communale : choix de l'entreprise suite à consultation - délibération N° 9
- 5 – Plan de relance – Assistance Technique à Donneur d'Ordres (ATDO) – devis ONF
- 6 – Informations Commissions Communales
- 7 – Informations Pays de Montbéliard Agglomération
- 8 – Questions diverses

1 – Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire en date du 23/02/2022.

2 – Adoption du budget primitif 2022 - délibération N° 7

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité :

- Pour : 14 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

le budget primitif 2022 suivant :

✓ Commune

Dépenses de Fonctionnement : 653 728.84 €
Recettes de Fonctionnement : 653 728.84 €
Dépenses d'Investissement : 523 776.07 €
Recettes d'Investissement : 523 776.07 €

3 – Vote des taux Foncier bâti et Foncier non bâti – délibération N° 8

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide par :

- 14 voix « pour » - 0 voix « contre » - 0 abstention,
--

de fixer le taux des taxes foncières, pour l'année 2022, comme suit :

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39.41 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31.24 %.

4 – Travaux sylvicoles en forêt communale : choix de l'entreprise suite à consultation - délibération N° 9

Suite à une consultation concernant les travaux à réaliser en 2022 en forêt communale, le Maire présente au Conseil Municipal deux devis reçus en Mairie.

Après présentation faite par le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir :

*** l'offre de l'ONF pour les travaux sylvicoles suivants :**

Parcelle 28.r :

- Cloisonnement d'exploitation au broyeur dans une végétation peu importante – 2,55 ha : 267.75 € HT
- Dégagement mécanique de régénération naturelle - peignage de la ronce/arrachage de la ronce – 1.15 ha : 368.00 € HT
- Travaux préalables à la régénération : relevé de couvert, élimination de sous-étage et des morts bois – 2.55 ha – 790.50 € HT

Parcelle 38.r :

- Travaux préalables à la régénération : broyage avec broyeur – 5.98 ha : 3 133.52 € HT
- Implantation d'un jalonnement de cloisonnement d'exploitation – 5.98 ha : 795.34 € HT

*** l'offre de la SARL PIERROT de Gémonval pour les travaux sylvicole suivants :**

Parcelles 10.a2, 39.a2, 40.a2 :

- Cloisonnement d'exploitation : un passage et demi tous les 36 m y compris place de dépôt et piste – 18.94 ha : 2 841.00 € HT

Parcelles 3.a2 et 4.a2 :

- Cloisonnements d'exploitation : ouverture mécanisée, entraxe 36 m – 10.91 ha : 1 636.50 € HT

Parcelles 14.ar et 15.ar :

- Cloisonnements d'exploitation : ouverture mécanisée, entraxe 14-16 m – 1.75 ha : 262.50 € HT

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme correspondante au budget, soit 10 095.11 € H.T. (11 104.62 € T.T.C.) et donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du programme, y compris les modifications éventuelles du mode de réalisation.

5 – Plan de relance – Assistance Technique à Donneur d'Ordres (ATDO) – devis ONF

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'ONF pour un montant de 3 707 € concernant l'Assistance Technique à Donneur d'Ordres (ATDO) dans le cadre du plan de relance plantations.

Au vu du montant de cette offre, le Conseil Municipal souhaite ouvrir la consultation à d'autres entreprises.

6 – Informations Commissions Communales

Commission Communication :

- Un FIL est en cours de réalisation.
- Une séance de cinéma en plein air sera proposée par Centre Image le samedi 30 juillet.

Affouage :

Les affouagistes (sauf deux) ont terminé la fabrication de leur bois.

Environnement – Cadre de Vie – Patrimoine :

Compte-rendu de la réunion du 12 mars 2022 concernant le patrimoine (sentiers, murs ...)

7 – Informations Pays de Montbéliard Agglomération

- Comptes-rendus des conseils communautaires des 10 et 17 mars 2022.

8 – Questions diverses

- Le Maire présente au Conseil Municipal quatre déclarations d'intention d'aliéner. Concernant ces ventes, le Conseil Municipal n'entend pas exercer son droit de préemption.
- Marché du soir de PMA le vendredi 5 août 2022 autour de l'école et de la salle des fêtes.
- Etablissement d'une liste pour le service minimum d'accueil pour l'école qui comprend 4 personnes.

La séance est levée à 22 h 55.

Le Maire,

Pierre-Aimé GIRARDOT.

Conseillers municipaux	Nom Prénom	Présents	Absents	Pouvoirs	Signatures
Maire	M. GIRARDOT Pierre-Aimé	x			
1 ^{er} Adjoint	M. TUETÉY Eric	x			
2 ^{ème} Adjoint	Mme MUGNIER Sarah	x			
3 ^{ème} Adjoint	M. GIRARDOT Mathieu	x			
4 ^{ème} Adjoint	M. GUEUTAL Didier	x			
	M. CHAVEY David	x			
	M. CLIMENT Benjamin	x			
	M. FRESARD Maxime	x			
	Mme LOUVET Martine		x		
	M. MAHIEUX Wilfrid	x			
	Mme MORENO Christine (pouvoir à MUGNIER Sarah)		x	x	
	Mme OMASTA Maud	x			
	Mme PARDONNET Claudine	x			
	Mme PETREMANT Isabelle	x			
	M. SILVANT Hervé	x			
	TOTAUX	13	2	1	